



Conseil économique et social

Distr. générale
17 décembre 2014
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-sixième session

3-6 mars 2015

Point 4 e) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour information : statistiques des services

Rapport du Groupe de Voorburg sur les statistiques des services

Note du Secrétaire général

Conformément à la décision 2014/219 du Conseil économique et social, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le rapport du Groupe de Voorburg sur les statistiques des services, qui rend compte des progrès accomplis par le Groupe depuis la présentation de son précédent rapport à la Commission de statistique en 2013. Le Groupe de Voorburg applique un cadre d'élaboration de contenus pour définir des pratiques optimales en matière de collecte de statistiques de la production et des prix pour 105 services définis dans la quatrième révision de la *Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique*. Cela représente environ 30 services de plus qu'au moment de la publication du précédent rapport de situation. Il convient néanmoins de noter que les informations relatives à certains services se limitent aux statistiques de la production, faute de couverture nationale des prix à la production dans les secteurs concernés. Les produits et les résultats concrets de la démarche sont présentés sur le site Web du Groupe (www.voorburggroup.org). Le rapport contient une vue d'ensemble des progrès du Groupe depuis sa vingt-septième réunion, tenue en 2012, y compris ses travaux sur les pratiques optimales dans plusieurs nouveaux secteurs inclus ces dernières années et son examen en cours de plusieurs questions intersectorielles, notamment les pratiques d'ajustement de la qualité pour les indices des prix à la production des services. Si le Groupe a récemment réaffirmé son mandat, le rapport traite aussi du fait qu'il envisage d'apporter des changements au cadre d'élaboration de contenus afin de mieux répondre aux besoins qui sont les siens pour la bonne exécution de son mandat. La Commission de statistique est invitée à prendre note du rapport.

* E/CN.3/2015/1.



Rapport du Groupe de Voorburg sur les statistiques des services

I. Introduction

1. Le Groupe de Voorburg sur les statistiques des services a été créé à la fin des années 80 en réponse à une demande de la Commission de statistique, qui souhaitait développer les statistiques des services. Il tire son nom de la ville de Voorburg (Pays-Bas), où le Bureau de statistique des Pays-Bas a accueilli la première réunion du Groupe en janvier 1987.

2. Le Groupe de Voorburg n'a pas été créé pour n'être qu'un forum d'échange d'informations de plus, mais plutôt pour réunir des pays ayant le désir et les moyens de mener des travaux de développement aussi bien pendant qu'entre les réunions du Groupe, et ce, en suivant des règles et un calendrier bien définis. Le Groupe a ainsi reçu pour mission d'étudier un large éventail de questions portant sur la production de statistiques des services, notamment les entrées et sorties des produits des services, l'estimation du produit réel des activités de services et des indices de prix des produits et secteurs de services, de même que leurs implications pour la classification des produits et secteurs [Classification centrale de produits (CPC) et Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI)].

3. Au fil des années, le Groupe de Voorburg est parvenu à mettre au point des classifications de produits et d'industries ainsi que des enquêtes types. Il a en outre étudié une large gamme de sujets tels que la société de l'information, les indicateurs à court terme et le commerce international des services, pour n'en citer que quelques-uns. En 2005, en réponse à certaines inquiétudes suscitées par le vaste programme de travail du Groupe et la large participation à ses travaux, son bureau a procédé à un examen approfondi des objectifs et méthodes de travail du Groupe et défini un document de prospective stratégique¹ explicitant le mandat, le rôle et le programme de travail futur du Groupe. Ce document a été présenté à la trente-sixième réunion de la Commission de statistique, tenue en mars 2005, qui a renouvelé à cette occasion le mandat du Groupe de Voorburg en insistant plus particulièrement sur l'élaboration d'indices des prix à la production des services.

4. Le présent rapport fait le point sur les progrès accomplis par le Groupe dans l'examen des pratiques optimales en ce qui concerne les statistiques sur les produits de l'industrie des services, les statistiques sur les prix de l'industrie des services et les classifications des produits et du secteur des services. Il présente également les résultats concrets obtenus par le Groupe de Voorburg en vertu du cadre d'élaboration de contenus qu'il a adopté en 2006 et aborde la question de possibles changements dans les opérations du Groupe à l'avenir.

¹ Louis Marc Ducharme, « Strategic Vision of the Voorburg Group on Services Statistics for 2005-2008 », document de réflexion à l'intention de la Commission de statistique à sa trente-sixième session.

II. Progrès enregistrés depuis 2012

5. À la trente-sixième session de la Commission de statistique, le Groupe de Voorburg a présenté une vision stratégique actualisée afin de guider les futurs travaux destinés à identifier et définir correctement les activités de services, les produits et le chiffre d'affaires des services, tout en élaborant de façon coordonnée des indices des prix à la production pouvant servir de déflateur et permettant d'affiner la mesure des composants de services entrant dans la composition du produit intérieur brut (PIB) en monnaie constante. En conséquence, le Groupe a recentré ses travaux sur les questions de classification, la mesure des produits et les indices des prix.

6. En 2006, le Groupe de Voorburg a adopté un cadre d'élaboration de contenus afin de s'assurer que ses travaux soient articulés autour de cette vision stratégique et présentés à travers un ensemble de résultats concrets qui fourniraient des informations à la communauté de la statistique officielle dans son ensemble.

7. Le Groupe de Voorburg a appliqué le nouveau processus à des domaines suscitant un intérêt croissant en raison de l'évolution économique internationale, parmi lesquels les services d'externalisation et de fabrication; les services d'intermédiation financière; les services de recherche-développement; les services de gestion des déchets et de remise en état; et les services liés au commerce de gros et de détail.

8. Chacun de ces aspects a fait l'objet d'un cycle de miniprésentations qui a duré deux ans et consisté à résumer les expériences nationales sous la forme d'un exposé des pratiques optimales par secteur. Outre ces aspects, le Groupe de Voorburg a poursuivi l'examen d'autres domaines d'intérêt où des besoins se faisaient sentir. On trouvera ci-dessous une synthèse des activités menées, par année, depuis le précédent rapport de situation.

a) **2013, Tokyo :**

i) Miniprésentations sur le chiffre d'affaires et l'indice des prix à la production des services (activités de programmation et de diffusion; activités d'édition de logiciels; autres activités d'édition; activités postales; et activités d'entreposage et d'appui) (présentations actualisées);

ii) Documents sectoriels (services de réparation et de maintenance de l'équipement commercial et des machines industrielles; services de réparation et d'entretien des biens de consommation et articles ménagers; services liés à l'art, aux spectacles et aux loisirs; et services de traitement et de distribution de l'eau);

iii) Questions intersectorielles (mise en correspondance du chiffre d'affaires, de la production et des prix avec le cadre macroéconomique national (ce qui implique notamment de revoir les documents élaborés en 2007-2008); modifications et ajustements de la qualité en ce qui concerne les indices des prix à la production des services (rapport sur les consultations avec le Groupe d'Ottawa); présentation de l'approche fondée sur l'utilité pour le consommateur; CITI et CPC (contributions du Groupe de Voorburg à la préparation de la prochaine révision de la CITI); présentations par pays des améliorations et des gains d'efficacité intéressant les membres du Groupe de Voorburg, y compris l'extraction des données, la vérification sélective et la

correction automatisée des microdonnées; la communication en ligne des données en Chine; le portail Web des répondants au Mexique; les travaux des États-Unis sur l'ajout de services et la construction d'indices agrégatifs primaires; et le nouveau logiciel de traitement pour la vérification des données);

iv) Autres (informations actualisées sur les activités de révision du guide méthodologique Eurostat-Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur l'établissement des indices de prix des services (au titre des liens formels entre le Groupe de Voorburg et l'OCDE, initialement forgés à la réunion de 2011 à Newport, au Pays de Galles);

b) 2014, Dublin :

i) Miniprésentations sur le chiffre d'affaires et l'indice des prix à la production des services (centres d'appel; activités liées à la santé humaine (CITI 8610, 8620 et 8690); crédit-bail pour les produits de la propriété intellectuelle et produits similaires; activités de conception spécialisée; et activités des agences de voyage);

ii) Documents sectoriels [activités de programmation et de diffusion; activités d'édition de logiciels; autres activités d'édition; activités postales; et activités d'entreposage et d'appui (présentations actualisées)];

iii) Questions intersectorielles (utilisation des indices des prix à la consommation (IPC) en liaison avec les indices des prix à la production (les IPC comme intermédiaires); délimitation institutionnelle des secteurs [chiffre d'affaires et prix pour divers secteurs (entreprise à entreprise, entreprise à employés, etc.)]; travaux de l'OCDE sur la productivité dans les services; expériences de collecte électronique de données; maintien du caractère représentatif du chiffre d'affaires et de l'indice des prix à la production des services (réorganisation des strates, prélèvement de nouveaux échantillons, révision des valeurs de base et actualisation des coefficients de pondération); et table ronde sur l'ajustement de la qualité dans un indice des prix à la production à facteur fixe (débat sur les opinions exprimées par des experts de premier plan et sur l'incidence des demandes soumises par les pays) – il s'agit de la dernière d'une série de sessions).

9. Le Groupe de Voorburg a accumulé un ensemble d'expériences nationales considérable dans le domaine de l'établissement de statistiques sur le chiffre d'affaires et les prix pour les activités de services depuis l'instauration du cadre d'élaboration de contenus. En tout, le Groupe s'intéresse à 105 services définis dans la quatrième révision de la CITI, soit 30 de plus qu'au moment de l'élaboration du dernier rapport de situation. La liste complète des services est donnée à l'annexe I. Il convient de noter que les études relatives à certains services se sont limitées depuis quelques années aux statistiques de la production, faute de couverture des statistiques de prix. Le Groupe de Voorburg tient un site Web (en anglais) où tous ses documents sectoriels et autres supports sont stockés pour que les parties concernées puissent s'y reporter (<http://www4.statcan.ca/english/voorburg/>). Le cadre d'élaboration de contenus permet au Groupe de Voorburg de disposer d'un instrument cohérent pour l'allocation des tâches et d'un format applicable à toutes les activités de services (voir annexe II). Des questions ont néanmoins été soulevées, lors de la dernière réunion en date, quant à savoir si le cadre devrait être

révisé à présent qu'est arrivé le moment où le Groupe a traité la plupart des secteurs au moins une fois. On trouvera de plus amples informations sur ce point dans la section III ci-après. L'ajout de thèmes transversaux qui font les frais de l'évolution des prix, du chiffre d'affaires et des classifications des services a constitué une nouvelle occasion d'améliorer ces programmes et de tirer des enseignements de l'expérience d'autres pays. Il donne également au Groupe la possibilité d'aborder des aspects qui concernent plus d'une industrie et/ou d'une activité de services, comme tel a été le cas avec la série de séances sur l'ajustement de la qualité qui s'est tenue dans le cadre des quelques réunions passées.

III. Futur ordre du jour

10. L'ordre du jour provisoire de la trentième réunion du Groupe de Voorburg prévoit des miniprésentations sur les activités vétérinaires; les autres services de réservation et activités connexes; les activités de services à caractère administratif pour les bureaux fusionnés; la photocopie, la préparation de documents et d'autres tâches de secrétariat spécifiques; et l'organisation de conventions et de foires commerciales. Le Groupe passera également en revue des documents sectoriels sur les centres d'appel; les activités de conception spécialisée; et les activités des agences de voyage. Il examinera en outre un document de suivi axé sur les questions soulevées à la vingt-neuvième réunion au sujet de la gestion de la propriété intellectuelle. La discussion, il faut l'espérer, posera les bases nécessaires à l'élaboration d'un futur document sectoriel. Par ailleurs, le Groupe poursuivra son analyse de thèmes transversaux tels que la meilleure manière d'aborder les services qui recoupent plusieurs secteurs (ce que l'on appelle le regroupement de services). Enfin, comme indiqué au paragraphe 9, le Groupe cherche à déterminer s'il faut modifier le cadre d'élaboration de contenus pour mieux répondre aux besoins qui sont les siens à mesure qu'il va de l'avant. Les membres de la direction du Groupe de Voorburg établiront un document recensant les différentes options envisageables, en vue de son examen à la trentième réunion, lequel pourrait aboutir à des recommandations dont la Commission de statistique serait saisie par la suite.

11. Le Groupe de Voorburg a formulé à l'attention de la Commission de statistique du Département des affaires économiques et sociales un ensemble de recommandations relatives à des modifications qu'il serait possible d'apporter à l'occasion de la révision prochaine de la CITI; son secrétaire, John Murphy, les a portées à la connaissance du Groupe d'experts. Le Groupe de Voorburg est une source sans équivalent de conseils sur le contenu et la structure des classifications types, étant donné que ses membres les utilisent eux-mêmes dans la pratique. Le plan de travail du Groupe revient sur les travaux passés et les met à jour afin de tenir compte de l'évolution des marchés.

Annexe I

Secteurs traités par le Groupe de Voorburg sur les statistiques des services, 2006-2014

<i>Code CITI</i>	<i>Intitulé de l'activité</i>
3312	Réparation de machines
3313	Réparation de matériel électronique et optique
3314	Réparation de matériel électrique
3315	Réparation de matériel de transport (hors véhicules à moteur)
3319	Réparation de matériel divers
3600	Collecte, traitement et distribution de l'eau
3700	Assainissement
3811	Collecte de déchets non dangereux
3812	Collecte de déchets dangereux
3821	Traitement et évacuation de déchets non dangereux
3822	Traitement et évacuation de déchets dangereux
3830	Récupération de matières
3900	Activités de remise en état et autres services de gestion des déchets
4520	Entretien et réparation de véhicules à moteur
462-469	Commerce de gros
4911	Transport ferroviaire de voyageurs, interurbain
4912	Transport ferroviaire de marchandises
4923	Transport routier de marchandises
5011	Transport maritime et côtier de passagers
5012	Transport maritime et côtier de marchandises
5021	Transport de voyageurs par voies navigables intérieures
5022	Transport de marchandises par voies navigables intérieures
5110	Transport aérien de voyageurs
5120	Transport aérien de marchandises
5210	Magasinage et entreposage
5221	Activités de services liées au transport terrestre
5222	Activités de services liées au transport maritime
5223	Activités de services liées au transport aérien
5224	Manutention des chargements

<i>Code CITI</i>	<i>Intitulé de l'activité</i>
5229	Autres activités d'appui au transport
5310	Activités postales
5320	Activités de messagerie
5510	Activités d'hébergement temporaire
5520	Terrains de camping et parcs pour véhicules de loisir et caravanes
5590	Autres activités d'hébergement
5610	Restaurants et activités de services de restauration mobiles
5621	Activités de restauration événementielle
5629	Autres activités de services de restauration
5630	Activités de débits de boisson
5811	Édition de livres
5812	Édition d'annuaires et de listes de diffusion
5813	Édition de journaux, de revues et de périodiques
5819	Autres activités d'édition
5820	Édition de logiciels
6010	Radiodiffusion
6020	Activités de programmation et de diffusion télévisuelles
6110	Activités de télécommunications par câble
6120	Activités de télécommunications sans fil
6130	Activités de télécommunications par satellite
6190	Autres activités de télécommunications
6201	Activités de programmation informatique
6202	Services de conseil en informatique et de gestion des installations informatiques
6209	Autres activités de services concernant les technologies de l'information et l'informatique
6311	Traitement et hébergement de données et activités connexes
6312	Portails Web
6411	Activités des banques centrales
6419	Autres activités d'intermédiation monétaire
6492	Autres activités de crédit
6512	Activités d'assurance autre que sur la vie
6520	Réassurance

<i>Code CITI</i>	<i>Intitulé de l'activité</i>
6810	Activités immobilières sur biens propres ou loués
6820	Activités immobilières à forfait ou sous contrat
6910	Activités juridiques
6920	Activités comptables et d'audit; conseil fiscal
7020	Activités de conseil en gestion
7110	Activités d'architecture et d'ingénierie et conseil technique connexe
7120	Essais et analyses techniques
7210	Recherche et développement expérimental en sciences naturelles et en ingénierie
7220	Recherche et développement expérimental en sciences sociales et humaines
7310	Publicité
7320	Études de marché et sondages d'opinion
7410	Services de conception spécialisée
7710	Vente et location de véhicules à moteur
7721	Vente et location d'articles de loisir et de sport
7722	Vente et location de vidéocassettes et de vidéodisques
7729	Vente et location d'autres biens personnels et ménagers
7730	Vente et location d'autres machines, équipements et biens corporels
7740	Location de produits de la propriété intellectuelle et assimilés, hors œuvres protégées par le droit d'auteur
7810	Activités des agences de placement
7820	Activités des agences de travail temporaire
7830	Autres activités de fourniture de personnel
7911	Activités des agences de voyage
8010	Activités de sécurité privée
8020	Activités des services de systèmes de sécurité
8030	Activités d'enquête
8110	Activités d'appui aux installations intégrées
8121	Nettoyage général des bâtiments
8129	Autres activités de nettoyage de bâtiments et de nettoyage industriel
8130	Activités des services d'entretien des espaces verts
8220	Activités des centres d'appel
8610	Activités hospitalières

<i>Code CITI</i>	<i>Intitulé de l'activité</i>
8620	Activités des cabinets médicaux et dentaires
8690	Autres activités de santé humaine
9000	Activités créatives, artistiques et de divertissement
9101	Activités liées aux bibliothèques et aux archives
9102	Activités muséales et exploitation des sites et bâtiments historiques
9103	Activités des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles
9311	Exploitation d'installations sportives
9312	Activités des clubs sportifs
9319	Autres activités sportives
9521	Réparation d'appareils électroniques grand public
9522	Réparation d'appareils ménagers, d'équipement de la maison et de matériel de jardinage
9523	Réparation d'articles de cordonnerie et de cuir
9524	Réparation de mobilier et d'articles d'ameublement
9529	Réparation d'autres biens personnels et domestiques

Annexe II

Groupe de Voorburg sur les statistiques des services : cadre d'élaboration de contenus pour les statistiques du secteurs des services

L'équipe spéciale du Groupe de Voorburg sur les statistiques des services recommande de s'appuyer sur les cinq éléments suivants au titre d'un cadre d'élaboration de contenus pour les statistiques du secteur des services afin d'élaborer des données nominales sur le chiffre d'affaires et la production et sur les statistiques de prix, qui renvoient également aux classifications et à la comptabilité nationale, pour les pays membres. La proposition est axée sur les indices des prix à la production et les statistiques relatives au chiffre d'affaires/à la production, l'indice des prix à la production y jouant un rôle majeur mais équivalent à celui des données sur le chiffre d'affaires/la production. Le présent cadre d'élaboration de contenus aboutira à la mise au point d'un ensemble d'orientations à intégrer dans une série de documents sectoriels portant sur les activités de services à titre individuel, comme suit :

Élément I. Accord sur : a) les termes relatifs à la méthode de tarification (ou des termes équivalents sous la forme d'un dictionnaire analogique); et ii) les termes relatifs à la méthode spécifique au chiffre d'affaires/à la production à utiliser dans les miniprésentations et les documents sectoriels (le dictionnaire sur l'indice des prix à la production des services élaboré en mars 2006 contient des propositions de termes communs pour les prix; un dictionnaire similaire n'est pas obligatoire à ce stade pour les travaux axés sur le chiffre d'affaires/la production);

Élément II. Création de miniprésentations (durant la première année) détaillant les pratiques en vigueur pour : a) la collecte des données sur le chiffre d'affaires/la production (notamment les niveaux prescrits pour les produits industriels); et b) les méthodes et la collecte de données sur les prix^{a, b} (le cas échéant, les deux types de miniprésentation comprennent des rubriques précisant les implications pour les classifications et la comptabilité nationale);

Élément III. Présentation et examen des miniprésentations et des observations des intervenants, pour aboutir à la définition d'un ensemble de grandes orientations fondées sur les différences entre les contraintes qui s'exercent sur les marchés nationaux, reprises sous l'élément II (l'examen réalisé par le Groupe de Voorburg porte sur l'évaluation de la qualité de différents choix conceptuels, par exemple les caractéristiques et contraintes du marché dans la réalité et le rapport coût-efficacité de l'utilisation de méthodes spécifiques pour l'indice des prix à la production et le chiffre d'affaires/la production, de

^a La portée inclut, sans s'y limiter, le poste de production actuel du *Système de comptabilité nationale 2008*. Les détails consistent dans une analyse raisonnable des divergences entre catégories de demandes intermédiaires et finales, des différentes évolutions des prix et d'autres questions.

^b Les méthodes et évaluations relatives à l'indice des prix à la production reposent notamment sur le prix à la production/des transactions sur le marché, la qualité constante, la production actuelle, le prix d'expédition ainsi que l'application de la mesure de modification des prix appropriée pour la période.

même que sur la manière dont ces choix peuvent satisfaire au mieux les besoins de la comptabilité nationale);

Élément IV. Élaboration, présentation, examen et adoption de documents sectoriels (durant la deuxième année) contenant des orientations du Groupe de Voorburg sur l'élaboration de statistiques relatives au secteur des services (y compris des orientations sur les données liées au chiffre d'affaires/à la production, les méthodes de tarification et les méthodes d'ajustement de la qualité), assorties des changements prescrits pour les classifications types ou la comptabilité nationale selon que de besoin;

Élément V. Examen périodique pour valider ou réviser l'ensemble d'orientations, si nécessaire.

Processus de production proposé

Le présent cadre d'élaboration de contenus offre un processus de production permettant d'élaborer une série de documents sectoriels qui, une fois achevés, proposeront un ensemble d'orientations méthodologiques pour effectuer des mesures de la production des activités de services en dollar constant. Il fournit une approche structurée aux fins d'évaluer la qualité des choix conceptuels concernant les données relatives à la tarification et au chiffre d'affaires/à la production dans le contexte des initiatives visant à améliorer et développer les contenus. Les indices des prix à la production jouent en l'espèce un rôle majeur mais équivalent à celui du chiffre d'affaires/de la production. Au besoin, les travaux relatifs aux classifications et à la comptabilité nationale s'appuient sur les retours d'expérience du processus. Lorsqu'un secteur/un groupe sectoriel donné est peu développé, le processus permet d'élaborer des contenus de manière conceptuelle en puisant dans la somme considérable de savoirs et d'expériences dont dispose le Groupe de Voorburg. Lorsqu'un secteur est au contraire fermement établi, les pratiques en vigueur, les expériences et le produit des données forment le socle d'orientations mieux étayées sur le plan quantitatif. Dans tous les cas, une collaboration entre spécialistes des prix et du chiffre d'affaires/de la production (enrichie des observations d'experts de la classification et de comptables nationaux expressément consultés) se traduira par une amélioration des données sur les services qui seront utilisées pour le calcul du PIB réel.

Au moment d'élaborer des miniprésentations sur le chiffre d'affaires/la production et/ou l'indice des prix à la production pour un secteur/un groupe de secteurs considéré, il importe que les pays analysent leurs pratiques propres en ce qui concerne les données sur l'indice des prix à la production et le chiffre d'affaires/la production. Une fois les miniprésentations terminées, les discussions de groupe sur l'indice des prix à la production et le chiffre d'affaires/la production se dérouleront simultanément pour le même secteur/groupe de secteurs et viseront à déterminer pourquoi telle ou telle méthode de tarification ou de traitement du chiffre d'affaires/de la production a été retenue. Enfin, les discussions du Groupe de Voorburg se concentreront sur les méthodes optimales à appliquer, compte tenu des conditions dans lesquelles les pays doivent mesurer les prix et le chiffre d'affaires/la production. En fonction de ce qu'un pays fait concrètement, les écarts seront recensés entre les méthodes optimales et celles qui sont mises en œuvre dans les faits. Ils donneront alors à voir une liste sur mesure des possibilités d'amélioration

qui se présentent au pays en question dans le domaine des méthodes de tarification et de traitement du chiffre d'affaires/de la production.

Depuis 2006, les sessions sont structurées de façon plus rigoureuse afin de mieux identifier les diverses pratiques. Parallèlement à l'accroissement du rôle des intervenants et l'instauration de discussions de groupe formelles, les fonctions du président de session ont été élargies au titre du présent cadre. Pour les miniprésentations, le président de session doit s'assurer que les documents sont élaborés suffisamment en amont de la réunion du Groupe de Voorburg afin que les intervenants aient assez de temps pour mettre au point des présentations solides sur le chiffre d'affaires/la production, l'indice des prix à la production et la meilleure manière de satisfaire aux besoins de la comptabilité nationale. Le président de session est également tenu d'animer les discussions de groupe formelles sur les miniprésentations et les observations des intervenants, notamment en comparant/soulignant le contraste entre les caractéristiques du monde réel et les contraintes du marché pour les différents pays et en appelant l'attention sur la manière dont ces aspects influencent le choix des méthodes concernant l'indice des prix à la production et le chiffre d'affaires/la production. Il lui incombe en outre d'encourager des échanges sur l'établissement de grandes orientations destinées à figurer dans le document sectoriel de l'année suivante. Enfin, il a pour attribution de préparer un rapport de session recensant les principaux points abordés et les mesures à prendre comme suite à la session.

En résumé, le présent cadre d'élaboration de contenus suppose une bien plus grande implication dans les travaux du Groupe de Voorburg tout au long de l'année et devrait favoriser des séances de discussion éclairées et productives en lien avec les présentations (conformément à ce qui est décrit dans l'élément III). Le processus y afférent garantit que chaque séance de miniprésentations donne lieu – par le biais de l'examen, prévu au titre de l'élément III, des miniprésentations et des observations des intervenants – à la définition d'un ensemble de grandes orientations. Ces grandes orientations, où se fait sentir l'influence des contraintes du marché qui s'exercent sur les différents pays, sont reprises dans les documents sectoriels établis l'année suivante.

Les grandes orientations qui découlent des miniprésentations forment la base de l'élaboration, l'année suivante, des documents sectoriels visés par l'élément IV. Un pays se voit confier la tâche de préparer un document sectoriel qui fait la synthèse des grandes orientations définies à partir des miniprésentations sur le chiffre d'affaires/la production et les prix.

Le corps du texte du document sectoriel consiste dans un examen détaillé des modèles prédominants identifiés dans les miniprésentations et de la manière dont ils ont abouti aux grandes orientations. Le document sectoriel est présenté, examiné, corrigé et adopté par l'ensemble du Groupe de Voorburg à sa réunion de l'année suivante. Ces documents sectoriels constituent des réalisations concrètes soumises par le Groupe à la Commission de statistique pour chaque secteur ou groupe de secteurs. Ils rendent compte des complications rencontrées par les différents pays dans le monde réel et proposent des options quant à la meilleure façon d'y faire face d'un point de vue méthodologique. En fin de compte, les divers ensembles d'orientations applicables à des contextes particuliers qui sont énoncés dans les documents sectoriels seront une source précieuse à l'usage des pays envisageant d'adopter différentes stratégies recommandées pour l'élaboration de contenus. Les

pays agiront ainsi en meilleure connaissance de cause au moment de prendre des décisions judicieuses en ce qui concerne l'investissement de moyens dans la mise au point de leurs programmes statistiques touchant au secteur des services (il leur est par exemple conseillé de ne pas consacrer de ressources à certaines méthodes qui risquent de ne pas en valoir la peine).
